

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>En exercice</u> : 15	<u>Présents votants</u> : 12	<u>Pour</u> : 12	<u>Abstention</u> : 0	<u>Contre</u> : 0
-------------------------	------------------------------	------------------	-----------------------	-------------------

L'an deux mille vingt-cinq le 05 novembre à 20 heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Bernard BAZINET, Maire, le conseil municipal de la commune d'AUGIGNAC,

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 octobre 2025

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRESENTS :

ARLOT-PELLEVOISIN Cindy	<i>Absente</i>	JULIEN Monique	POUR	PEYRAZAT Pierre	POUR
BAZINET Bernard	POUR	MATHIS Franck	POUR	PIALHOUX Laurent	POUR
DAGNAS Delphine	<i>Absente</i>	MARENDA Vincent	POUR	ROUMAT Gérard	POUR
GRASSET Cécile	POUR	MARENDA Yoann	<i>Absent</i>	VEDRENNE Jean	POUR
MALLEMANCHE Valérie	POUR	METIFEU Francis	POUR	VIGNERON Sébastien	POUR

ABSENT(S) EXCUSE(S): Yoann MARENDA

ABSENTS: Cindy ARLOT-PELLEVOISIN, Delphine DAGNAS

SECRETAIRE DE SEANCE : Gérard ROUMAT

2025-38 Rapport d'activités CCPN 2024

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le rapport d'activités 2024 de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais validé en conseil communautaire.

En effet, chaque année, avant le 30 septembre, le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'EPCI.

Ce rapport présente d'une part l'organisation interne de ses différents services et retrace d'autre part le bilan des actions engagées (économie, fréquentation des structures intercommunales, entretien, travaux, enfance jeunesse, action sociale, culture, tourisme, artisanat, associations, eau et assainissement etc)

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activités 2024 de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais.

Le Maire certifie sous sa
Responsabilité le caractère
Exécutoire de cet acte.
Le Maire, Bernard BAZINET



Copie conforme en Mairie, le 10/11/2025
Au registre sont les signatures
Le Maire
M. Bernard BAZINET



AR Prefecture

Déposé à la Préfecture le : 024-212400162-20251105-2025_38-DE
Commune d'Augignac - Affichage le : 13/11/2025
Reçu le : 13/11/2025
Page 1 sur 1 Publié le 13/11/2025